

EDITORIAL

Depuis notre dernier Congrès, une importante mobilisation des salariés comme des retraités contre l'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de départ à la retraite a eu lieu en 2010 à travers tout le pays.

Malgré une unité syndicale sans faille, le gouvernement n'a cédé sur rien et a imposé sa réforme injuste.

Depuis les mesures gouvernementales ne cessent de grignoter les acquis sociaux fondamentaux.

Les syndicats n'arrivent pas à impulser une protestation de masse et à mener des actions efficaces.

Les salariés sont échaudés par des grèves qui ne font pas reculer le gouvernement. La crise économique et sociale qui pousse au repli sur soi, l'attente des résultats des élections nationales... peuvent expliquer cela.

Il nous faut pourtant plus que jamais un syndicalisme fort avec des adhérents et des militants qui s'engagent.

Dans ce contexte, nous tenons notre Congrès qui fait une large place à la parole des délégués pour redonner une chance à l'action et l'envie de s'engager dans notre syndicat.

Sommaire :

- P. 1 Présentation du Congrès
- P. 2 Rapport d'activité
- P. 5 Rapport financier
- P. 6 Projet de Résolution
- P. 8 Nouvelles

CONGRÈS DU SYNDICAT DES RETRAITÉS CFDT DE L'ISÈRE

Judi 15 mars 2012 de 8h30 à 18h00 à VOIRON
Au Tremplin Sport Formation (ex CREPS de Voiron)
180, Boulevard de Charavines - Tél. 04 76 67 04 05

POUR UN MONDE DE SOLIDARITÉS

Déroulement du Congrès

➤ Un court **Rapport d'Activité** présente les actions et les étapes importantes de notre syndicat dans un contexte social difficile.

Les interventions des délégués des Unions Locales complèteront ce regard sur nos actions pendant 4 ans.

➤ **Le thème du Congrès " Pour un Monde de Solidarités" sera concrétisé par le résultat de 10 ateliers. Un large temps est prévu pour préparer avec les délégués la Résolution d'Orientation.**

Concrètement voici comment les délégués vont participer :

1) Répartition des délégués en 10 ateliers dont les thèmes sont en lien avec le contexte social et les questionnements soulevés par le rapport d'activité dans l'esprit du thème général. La liste des ateliers est dans la fiche d'inscription annexée à ce "Repères". Chacun peut choisir le thème qui lui convient. Un nombre restreint de personnes par atelier permettra un échange interactif.

2) Approfondissement d'une ébauche de constat présenté par l'animateur de l'atelier qui est chargé de faciliter la participation de tous.

Exemple : qu'attendent nos adhérents d'un syndicat de retraités ? Pourquoi au passage à la retraite peu d'adhérents rejoignent le syndicat des retraités ...

Une pause d'une demi-heure dans le magnifique parc du Congrès permettra de faire une coupure pour aborder une nouvelle phase.

3) Reprise des ateliers avec comme objectif de dégager 3 ou 4 idées fortes qui seront reprises dans la Résolution. Celle-ci sera présentée au Congrès, suivra un débat avec les délégués et son vote.

➤ Élection d'une nouvelle équipe chargée de diriger le syndicat jusqu'au prochain Congrès.

Inscription

Si tu veux participer aux travaux de ce Congrès et donner de ton temps à notre syndicat inscris-toi à l'aide du formulaire ci-joint. **Avant le 18 février 2012**

Nous faisons appel à tous les adhérents pour dynamiser notre syndicat.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Notre action depuis 2007 se situe dans un contexte social en grands bouleversements :

- Depuis notre dernier congrès en décembre 2007 une crise financière, puis économique suivie d'une crise de la dette publique, a dégradé fortement le climat social. Avec des conséquences directes sur l'emploi et le chômage qui touchent particulièrement les précaires.

- La gestion de la droite au pouvoir a amplifié cette crise par ses mesures en faveur des plus riches : bouclier fiscal, niches fiscales, destruction de l'emploi dans la Fonction Publique. Le *"travailler plus pour gagner plus"* en défiscalisant les heures supplémentaires ou en ne remplaçant qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite a entraîné du chômage et a augmenté le déficit public.

- L'Europe n'arrive toujours pas à parler d'une seule voix. Une Europe plus unie, avec des institutions lui permettant de prendre des décisions au nom de l'Union, pourrait peser sur la dette et créer une solidarité entre pays. Une Europe avec des directives sociales communes éviterait le dumping entre les pays membres.

- Au niveau mondial les déséquilibres entre pays riches, pays émergents et pays pauvres s'accroissent. Ils sont sources de misère, de corruption, de conflits internes et externes... Les pays riches exploitent des ressources et une main d'œuvre à bon marché pour leur seul profit tout en accentuant leurs propres incohérences. Il est urgent de sortir de ce cercle vicieux en développant des axes de solidarité.

- L'équilibre écologique de la planète devient de plus en plus fragile avec de graves conséquences sur le climat et la pollution ainsi que pour la population. L'épuisement des énergies fossiles, le développement du nucléaire sont sources de conflits et accentuent ces déséquilibres. Il est

urgent d'inventer un autre mode de développement, respectueux de la planète, en assurant une transition énergétique. Il pourra favoriser l'emploi utile.

1. Nos actions revendicatives ont été fortement marquées par ce contexte social.

Des manifestations organisées nationalement :

Les retraités ont été très présents dans les manifestations de 2010 sur le deuxième volet de la réforme des retraites ainsi que sur le financement de la perte d'autonomie.

La CFDT a fait des propositions de réforme en profondeur des régimes de retraite. Elle a affirmé que celle-ci ne peut se faire sans un large consensus national. Malgré la détermination et l'unité syndicale, le gouvernement est passé outre et a imposé une réforme injuste qui défavorise ceux qui ont commencé à travailler tôt ainsi que les femmes qui ont eu une carrière morcelée.

Des manifestations propres aux retraités sur la perte d'autonomie et le maintien du pouvoir d'achat de toutes les retraites :

Nous étions assez mal à l'aise dans ces rassemblements annuels de retraités où la situation des basses pensions n'est toujours pas suffisamment prise en compte. Pour l'UTR de l'Isère, on ne peut se contenter du slogan : *"Pas de retraite en dessous du SMIC"*

Nous avons mené un débat interne pour proposer au congrès de l'UCR une évolution des retraites

tes non hiérarchisée. Un tiers des mandats du congrès sont allés dans ce sens. Sans être une victoire, c'est déjà un grand pas en avant. Des manifestations locales à Grenoble, Vienne et Roussillon ont été réalisées avec d'autres syndicats, notamment la CGT, l'UNSA et la FGR.

2. Des journées d'étude et de formation pour mieux comprendre notre environnement.

Nous avons réalisé chaque année une journée d'études et d'échanges sur des thèmes collant à l'actualité.

Ces journées ont un grand succès et permettent une participation active des adhérents. Elles regroupaient chaque fois entre de 55 et 80 personnes. Nous avons traité :

Le développement durable, en 2008. La santé - la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) - la Loi HPST et la crise : comment s'en sortir ? en 2009. Les services publics et l'Europe, en 2010. La fiscalité, en 2011.

Certains militants ont participé aux formations organisées par l'Union Régionale des Retraités (URR) suivant les modules de l'Union Confédérale des Retraités (UCR).

Syndicalisme de proximité (2 pers.). Les systèmes de retraite (5 pers.). Le développement (4 pers.). Écrire pour être lu (2 pers.). Délégués dans les CCAS (4 pers.). Gestion financière (4 pers.). Missions de l'Union Régionale (3 pers.). L'Europe (15 pers.). Les relations avec les médias (2 pers.).

3. Face aux problèmes de santé, la commission Social Santé a beaucoup débattu

La loi Hôpital Patient Santé Territoire (loi HPST) a créé les Agences Régionales de Santé.

Nous avons essayé de comprendre les nouvelles mesures qui devaient rapprocher le malade des circuits de soins et la prise en charge sociale. Nous nous sommes vite rendu compte qu'il s'agissait surtout, pour le gouvernement, de faire des économies en rationalisant l'offre de soins.

Les organismes de consultation nous ont permis de proposer des délégués de l'UTR au titre des usagers de la santé. Sur la région Rhône-Alpes, sur ses 5 regroupements hospitaliers, seuls 2 délégués CFDT ont été retenus. Beaucoup d'énergie leur est demandée pour participer au fonctionnement d'une véritable "usine à gaz". On peut noter que l'accès aux soins est de plus en plus problématique en zone rurale.

La prise en charge de la perte d'autonomie.

Nous avons mené une enquête auprès de 48 résidents dans 30 EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Le manque de moyens en personnel est criant, obligeant celui-ci à ce que nous appelons, "une maltraitance institutionnelle".

Nous avons mené une réflexion sur la prévention de la dépendance pour permettre de rester à domicile plus longtemps.

Au niveau National, d'abord au niveau Retraités, rejoints par la Confédération CFDT, des propositions détaillées ont été largement diffusées et ont servi de base à une position sur la prise en charge de la dépendance par la Solidarité Nationale.

Le gouvernement a tenté d'imposer une assurance privée du type "assurance voiture"... Se rendant compte de son impopularité sur l'électorat personnes âgées, il a reporté la prise en charge de la dépendance, après les élections.

Nous avons rejoint l'association "Alertes" pour sortir un tract de popularisation et pour interpeller les parlementaires.

Une "enquête Flash CFDT" sur la dépendance a permis de recueillir l'avis de 7000 personnes dont 150 en Isère. (Voir "Fil Bleu" de janvier 2012)

L'accès aux soins devient de plus en plus problématique pour les basses pensions :

- Par la mise en place de nombreuses retenues forfaitaires
- Par les dépassements d'honoraires contre lesquels nous avons récolté 600 signatures dans une pétition remise au directeur de la CPAM de Grenoble, ainsi qu'à l'Ordre des Médecins lors d'une manifestation.
- Par le doublement de la taxe des mutuelles de la santé...

4. Les actions de loisir, de détente, de culture font partie de notre activité.

À l'image des Comités d'Entreprise, nos adhérents retraités ont droit à la possibilité de se détendre en partant en vacances, de découvrir d'autres régions, d'autres cultures en partant en voyage, d'enrichir leurs connaissances en participant à des visites de monuments ou sites historiques ou en appréciant tel ou tel style artistique dans une exposition ou au cours d'un concert... Mais aussi en mettant en contact les artistes adhérents, nous en connaissons tous dans nos ULR ...

4 séjours d'une semaine ont été organisés en France par détente et culture

Une quarantaine de participants à chaque fois. Les séjours se sont déroulés dans des villages de vacances gérés par des associations ou des organismes mutualistes.

4 séjours de 3 jours organisés par l'ULR de Roussillon

Une quarantaine de participants à chaque séjour.

3 voyages de 7 jours à l'étranger

Une cinquantaine de participants à chaque fois.

D'autres activités à la journée, dans les environs, ont permis une participation d'un autre public.

Elles devront être développées.

Au total 451 participations à ces sorties. Les prix

des voyages organisés par Détente et Culture, en France, s'étalent de 450 à 625€. Ceux organisés à l'étranger s'étalent de 550 à 925€. Ceci rend la participation souvent impossible aux adhérents ayant de basses pensions.

D'autre part, vu la situation géographique de notre département, les voyages organisés à partir de Grenoble sont peu fréquentés par les adhérents de l'Ouest et du Nord de l'Isère. Les voyages organisés par l'ULR de Roussillon drainent surtout un public de cette région.

Pendant le congrès un atelier pourra faire des propositions pour rendre les voyages plus abordables financièrement, pour améliorer la couverture de propositions sur l'ensemble du département.

5. Communication destinée aux adhérents.

Au niveau National :

- Une information écrite, très détaillée, parvient à tous les adhérents par le biais de "*Fil Bleu*" et de "*CFDT Magazine*". Les militants en position de responsabilité reçoivent en plus "*Retraité Militant*" (16% de nos adhérents) et "*Syndicalisme Hebdo*". Des dossiers liés aux événements sont régulièrement mis à disposition. Celui sur la dépendance a été largement diffusé aux adhérents, aux élus et aux établissements d'accueil des Personnes Âgées. Nous avons pu ainsi vulgariser les positions de la CFDT.

- Une information via Internet envoyée en grand nombre aux UTR par le national pour rendre compte des positions de l'UCR. Par ce canal, l'information est très importante mais difficilement transmissible aux adhérents telle quelle, sans risquer le : "*trop d'information tue l'information*".

Au niveau local :

l'UTR sort 3 fois par an le journal "*Repères*".

Certaines ULR sortent leur propre journal.

Un atelier pendant le congrès permettra aux délégués de faire des propositions sur la rédaction et la diffusion de l'information.

6. La syndicalisation : un souci rémanent.

La progression du nombre d'adhérents est détaillée dans le rapport financier ci-après

Nous relançons régulièrement les adhérents qui prennent leur retraite pour qu'ils restent à la CFDT. Très peu d'adhérents, deux à trois sur dix, une fois à la retraite, acceptent de rester syndiqués.

Le renouvellement des militants : autre grande préoccupation

Les camarades arrivés à un âge certain demandent à être remplacés dans leur responsabilité. Nous sommes 900 adhérents à l'UTR mais peu acceptent de consacrer du temps au fonctionnement de notre syndicat. Il nous faut réfléchir aux attentes des adhérents : quelles tâches précises aimeraient-ils faire ?

La place des adhérentes dans nos structures

Au conseil et au bureau il y a très peu de femmes. Elles ont l'impression de perdre leur temps. Elles sont bien plus présentes dans les commissions Sociale et Santé ou Détente et Culture.

Là aussi, un atelier pendant le congrès permettra aux délégués de réfléchir sur les attentes des adhérents envers un syndicalisme de retraités. Ceci à partir de leur propre démarche d'adhésion.

7. La complexité de nos structures pose quelques problèmes.

L'éparpillement géographique de nos militants sur l'Isère rend difficile les actions et les rencontres départementales.

Le rôle du bureau par rapport au conseil est à clarifier. Le bureau joue de fait souvent le rôle d'organe directeur, décisionnel. Alors que nos statuts donnent ce rôle au conseil.

Il nous faudra réfléchir sur une modification

de nos statuts et du règlement intérieur pour simplifier nos structures et les rendre plus lisibles.

8. Pour créer une dynamique : un autre déroulement de notre congrès.

Nous pensons qu'un congrès classique qui adopte une résolution d'action suite à un envoi de textes à amender suivi d'un vote des amendements mis au débat n'est pas très productif. Il ne permet pas aux délégués d'émettre des idées et de leur donner envie de participer à la vie de notre syndicat.

Nous avons décidé de remplacer la résolution d'action par une série d'ateliers. Ceux-ci abordent des sujets d'actualité interpellant notre syndicat de retraités. Nous les avons prévus avec 6 ou 7 personnes, pour permettre un échange interactif et producteur de suggestions à reprendre par le futur conseil.

Une courte résolution sera adoptée par vote du congrès :

- Elle affirmera notre adoption des résultats des travaux en ateliers qui serviront de base à notre action future.
- Elle proposera la mise en place d'une formation action, pour les futurs élus, animée par un intervenant de l'UCR. Elle devra permettre à l'équipe de mieux se connaître, en décidant ensemble, pendant 2 ou 3 jours, d'un plan d'action pour notre syndicat.
- Elle décidera de la tenue éventuelle d'un congrès extraordinaire pour adapter nos statuts à un meilleur fonctionnement de notre syndicat. Il pourrait avoir lieu dans deux ans lors du rassemblement de mi-mandat.

Pour mener à bien ces projets, pour l'efficacité de notre syndicat, nous avons besoin de militants prêts à donner le temps qu'ils peuvent et à s'investir là où ils se sentent utiles. □

RAPPORT FINANCIER

Ce rapport présente les exercices 2008, 2009 et 2010. Les résultats financiers de 2011 seront présentés au Congrès.

Voici d'abord une information sur les effectifs et leur évolution.

Les effectifs

Année	2008	2009	2010	2011
Adhérents directs	312	335	360	379
Adhérents SSR	431	455	482	508
Total	743	790	842	887

Répartition hommes - femmes

hommes	510	57 %
femmes	377	43 %

Les mouvements d'effectifs

Année	2008	2009	2010	2011	Total
Adhésions	67	45	47	62	221
Radiations	42	35	32	19	128

Provisoirement 128 radiations sur 4 ans

Remarque : la progression des effectifs est plus due à une diminution des radiations qu'à une augmentation des adhésions.

Pendant la même période de 4 ans plusieurs centaines de salariés adhérents CFDT sont partis en retraite dans l'Isère.

Les cotisations en timbres mensuels

Année	2008	2009	2010
Timbres directs	4128	4257	4324
Timbres SSR	5702	5773	5821
Total	9830	10030	10145
Évolution "directs"	0,51%	3,13%	1,57%
Évolution SSR	5,75%	1,25%	0,82%
Évolution UTR	3,48%	2,03%	1,15%

Une légère progression chaque année, à confirmer en 2011.

Notre UTR connaît un double problème :

- une perte d'adhérents qui ne s'explique qu'en partie par l'avancée en âge.
- la faiblesse du recrutement des anciens salariés.

Ces deux points devraient faire l'objet d'une attention particulière pour les années à venir.

Les dépenses :

La Charte financière réserve à l'UTR 37,50% des cotisations encaissées.

Reversement SSR : ½ part UTR / adh. SSR

ULR : 7,5 € / tout adhérent UTR + 200 €

Frais de secrétariat majoritairement pour la Région et remboursés dans les recettes

Structures : il s'agit principalement du Conseil, du Bureau et des Commissions

Année	DEPENSES		
	2008	2009	2010
Reversement part SSR	4605	5066	5416
Fonctionnement des ULR	7485	7289	7365
Info-Communication	3106	1567	2642
Formation	1234	1644	1353
Fonctionnement structures	5555	7063	6396
Abonnements/Adhésions	3432	3180	3533
Action revendicative	3968	0	3487
Secrétariat	1550	3875	4169
Divers Fonctionnement	2398	2168	1953
Développement	0	208	334
Frais financiers	558	26	26
Total dépenses	33891	32086	36674

Les recettes :

Cotisations nettes : 37,50 % des encaissements.

Année	RECETTES		
	2008	2009	2010
Cotisations nettes	27385	28808	31165
Participations internes	1165	727	1798
Participations URR R.A.	970	5042	6025
Participations UCR	2965		
Livret banque	154	123	210
Total recettes	32639	34700	39198

Les résultats :

Année	Compte de résultat		
	2008	2009	2010
Résultat	-1252	2614	2524

Au précédent Congrès le Trésorier avait présenté année par année des résultats du même ordre de grandeur.

La structure financière reste donc saine.

PROJET DE RÉSOLUTION

POUR UN MONDE DE SOLIDARITÉS

- Notre monde est marqué par la compétitivité à outrance. Celle-ci n'est pas une solution aux problèmes socio-économiques, elle ne fait que diviser et provoque le repli sur soi au détriment de la solidarité.
- L'emballlement des crises financière, économique et sociale, touche en particulier les personnes les plus fragiles. La politique du gouvernement en faveur des plus riches accentue la pression.
- L'Europe n'arrive pas à s'unir, à soutenir les pays les plus endettés. L'Europe sociale est toujours en panne. Dans ce contexte de crise mondiale, l'Europe est peu solidaire envers les pays les plus pauvres.
- Les pays du Nord exploitent ceux du Sud dont les peuples sont en souffrance et dans la misère. La planète nous rappelle sans arrêt les nécessaires limitations et changements dans notre type de consommation.

L'avenir s'inventera dans les SOLIDARITES

- solidarité dans l'accès aux soins pour tous,
 - solidarité entre générations,
 - solidarité entre salariés et retraités pour que nos petits enfants puissent encore croire en une retraite décente,
 - solidarité envers les plus démunis,
 - solidarité envers les jeunes ou vieux en perte d'autonomie,
 - solidarité dans nos modes de consommation,
 - solidarité entre les pays du monde...
- et chacun peut continuer cet inventaire.

La résolution que nous adopterons au Congrès de Voiron, en mars 2012, devra faire vivre cette ambition.

L'orientation de notre action revendicative s'appuiera essentiellement sur les conclusions des travaux des ateliers :

Dix ateliers reprenant les interrogations ou les souhaits exprimés dans le rapport d'activité ont été organisés ce matin. Ils avaient pour objectif de permettre aux délégués, après une courte introduction, d'analyser une problématique et de faire des propositions.

En outre ils devaient permettre aux délégués de mieux s'impliquer dans l'avenir de notre syndicat. Ce qu'une résolution générale déjà écrite ne favorise pas toujours.

Les 10 ateliers qui alimenteront la Résolution :

- Recul de la démocratie dans les institutions et les collectivités
- Comment lutter contre l'accroissement des inégalités ?
- Remise en cause des acquis sociaux fondamentaux
- Quelle croissance ?
- Accès aux services publics pour les personnes âgées
- Bien Vieillir
- Comment faire durer la solidarité intergénérationnelle ?
- Quelle politique de loisirs et de culture développer ?
- Qu'attendons-nous d'un syndicat de retraités ?
- Rédaction et diffusion de l'information

Une formation-action du nouveau Conseil

Une formation action du nouveau bureau sera organisée en début de mandat.

Elle devra permettre à la nouvelle équipe de décider ensemble d'un plan d'action pour notre syndicat. Celui-ci s'appuiera sur les conclusions des ateliers cités ci-dessus.

Les participants pourront mieux se connaître suite à ce travail en commun, favorisé par une durée de 2 ou 3 jours, en résidence.

La formation, déjà retenue pour nous par la région, sera animée par un intervenant de l'UCR.

Mise à jour de nos statuts

Un groupe de travail sur l'organisation de notre syndicat sera mis en place. Il aura pour mission de faire des propositions concernant :

- Le rôle du bureau par rapport au conseil
- L'élection du conseil en deux collèges : collège des désignés et collège des élus
- L'éparpillement géographique de nos militants sur le département rendant difficile les actions et les rencontres départementales.

Si nécessaire un congrès extra ordinaire sera organisé pour modifier nos statuts.

Celui-ci pourrait se réunir lors de l'assemblée à mi-mandat. □

L'équipe de "Repères" a la grande tristesse d'annoncer le décès de deux militants membres du conseil de notre Syndicat des Retraités CFDT de l'Isère

Notre amie **Andrée MILESI** nous a quittés en janvier.

Lorsqu'Andrée a accepté en 2005 de donner de son temps et de son énergie au fonctionnement du Syndicat CFDT des Retraités, nous avons vite compris que sa participation allait être essentielle pour nous.

Andrée nous a énormément enrichis dans notre vie syndicale par son réalisme, son parler vrai et son sens de l'essentiel. Sa présence a permis aux femmes d'être mieux représentées et écoutées dans notre organisation

On a aussi admiré sa droiture, sa ténacité et surtout le courage avec lequel elle s'est battue jusqu'au bout.

A toute sa famille, nous voulons dire que son engagement à nos côtés, a été l'occasion de vivre d'heureux moments d'échange, de solidarité, de partage et d'amitié.

Michel AUBERT a été le secrétaire de l'ULR de ROUSSILLON.

Après une vie professionnelle à Rhône-Poulenc au service instrumentation, doublée d'une vie militante au CHSCT dans laquelle son expertise était reconnue par tous au delà de la CFDT.

Son souci de combattre toutes les formes d'injustices l'a conduit à prendre des responsabilités dans l'interprofessionnel, puis à tenir pendant des années les permanences juridiques de l'Union Locale. Il a aussi siégé comme conseiller Prud'homal CFDT.

Nous avons pu témoigner pendant toutes ces années de ses qualités humaines et son souci de justice notamment pour la défense des pensions et retraites les plus faibles.

Nous voulons ici assurer de notre soutien son épouse ainsi que toute sa famille.

Nous avons aussi une pensée pour Marie Christine NAUDÉ, militante à l'ULR de Voiron et à notre commission Santé, qui a perdu son époux. **Francis NAUDÉ** était responsable juridique à la confédération. Il est le concepteur du "*Guide Pratique CFDT*".



Les passerelles du Drac